



Administration communale
de
NOMMERN

CONVOCAATION

Le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Nommern, conformément à l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, prie les membres du Conseil communal d'assister à une réunion publique du conseil communal **jeudi, le 17 décembre 2020 à 19.30 heures** dans la salle des fêtes au 1^{er} étage du bâtiment école/mairie à Nommern en vue de délibérer sur les objets de l'ordre du jour suivant :

En séance publique :

1. Approbation des comptes communaux de l'exercice 2018
2. Approbation d'un lotissement de terrains à Nommern, Rue de l'eau (WPS Constructions Sàrl)
3. Approbation d'un compromis de cession de terrains à Nommern, Rue de l'Eau (Peltzer)
4. Approbation de conventions de servitudes dans le cadre des travaux d'assainissement et d'infrastructures à Oberglabach
5. Approbation de conventions de servitudes dans le cadre de la pose de la conduite d'eau intercommunale « Filano »
6. Approbations de conventions conclues avec le CGDIS (Corps Grand-ducal d'Incendie et de Secours)
7. Approbation d'une convention de lotissement concernant des terrains sis à Cruchten, Rue Principale (PAP Schléf 3 - Thomas & Piron)
8. Avis concernant les projets de plans d'action contre le bruit
9. Approbation d'un contrat de fermage concernant des terrains sis à Cruchten (Zenners)
10. Approbation d'une convention tripartite pour l'année 2020 et de conditions générales, relatives au « Club Senior Uelzechtdall »
11. Approbation d'un acte d'échange de terrains à Cruchten et Schrondweiler (Zenners-Koeune)
12. Règlement-taxe concernant les cimetières et les inhumations
13. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle du groupe de salaire B
14. Décision concernant l'organisation d'élections communales complémentaires
15. Approbation d'un devis concernant la mise en état de la voirie rurale
16. Approbation d'un devis pour la réfection partielle de la toiture de l'école fondamentale (bâtiment « Nei Schoul »)
17. Approbation d'un devis pour l'installation d'une climatisation pour la maison relais
18. Approbation du budget rectifié 2020 et du budget initial pour l'exercice 2021
19. Subsidés aux associations locales
20. Octroi de subsidés à diverses associations

Nommern, le 10 décembre 2020

Pour le collège des bourgmestre et échevins
le secrétaire communal
Laurent REILAND
(contreseing art. 74 LC)



le bourgmestre
John MÜHLEN